

Information aux familles de patients et résidents du CH de Saint-Aignan.

Le 2 avril 2020

Les recommandations nationales sont appliquées depuis le début mars au Centre hospitalier de St-Aignan.

Des mesures adaptées, liées à la crise sanitaire, ont dû être prises fin mars comme le confinement en chambre de tous les résidents de l'EHPAD. Tous les repas sont servis en chambre, les visites et les animations sont suspendues et les mesures barrières sont renforcées.

Cependant, pour lutter contre l'isolement psychologique des résidents, nous avons multiplié les initiatives pour recréer des liens avec l'entourage.

Soyez assurés que tous les professionnels de l'établissement, malgré de fortes contraintes personnelles, sont mobilisés pour que votre parent soit le mieux accompagné possible.

L'appui des professionnels du Centre médico-social de Mareuil et le renfort de professionnels libéraux ou en retraite sont vivement appréciés dans ces circonstances pour garantir le bon fonctionnement de nos services et le bien-être et le confort des résidents.

Les dons que nous recevons de particuliers et d'entreprises locales, sont des témoignages de sympathie à l'égard de notre service public hospitalier.

Notre site Internet sera mis à jour régulièrement pour vous tenir informés.
N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.